LAURAGUEL
Notre village

Bulletin municipal d'information n°5

Juillet 2016

2 Edito

4 La vie du Village

5 Réalisations

7 En bref

>> Edito

Lauraguel réalise ses projets

Comme vous pouvez le constater l'équipe municipale a annoncé les investissements prévus et les réalise ; ils sont développés tout au long de ce nouveau numéro du bulletin municipal. Tenir parole est de nos jours une chose si exceptionnelle que cela semble à peine croyable que l'on puisse y arriver !
Mais c'est le fil rouge de notre action municipale : « *dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit.* » Et vos élus tiennent parole.

Ces réalisations sont possibles parce que les finances locales ont été redressées sans augmentation de la part communale des impôts locaux (c'est-à-dire celle décidée par le conseil municipal). **Vous constaterez la teneur, dans la page ci-contre, du document (daté du 7 juin 2013) qui prouve que la commune était placée – avant les élections municipales de mars 2014 - en liste d'alerte départementale par le Préfet et le Directeur des Finances Publiques.** Cette position interdisait tout investissement et toute possibilité d'emprunt à la commune, placée de fait sous tutelle.

Le redressement spectaculaire des comptes de la commune se traduit par un excédent global de fonctionnement record pour l'exercice 2015 - tous budgets confondus – de **241.300,05 €** (on parlerait pour une entreprise de bénéfice). C'est ce qui permet à la commune d'investir en autofinancement et en bénéficiant en outre de subventions. Plusieurs raisons expliquent cette réussite, parmi lesquelles on peut citer :

- ***Abandon des indemnités du Maire et des maires adjoints au budget de la commune (cela représente 30.000 € par an, soit 180.000 € pour la durée du mandat),***
- ***Gestion budgétaire rigoureuse : pas d'emprunt inutile ou inconsidéré et purge des anciens petits emprunts qui nous ont été légués, pas de dépenses sans crédit correspondant …,***
- ***Maîtrise des dépenses de personnel au prix d'une forte implication individuelle et désintéressée des élus dans les dossiers et la vie courante de la commune,***
- ***Dossiers bien construits permettant l'obtention d'aides financières nombreuses et provenant de sources multiples,***
- ***Réalisation du maximum de travaux en régie (c'est-à-dire par les employés communaux), ce qui réduit les coûts,***
- ***Avantage permanent et prioritaire donné à l'intérêt général de la commune.***

C'est ainsi, grâce à une gestion responsable des deniers publics, que la commune peut investir, se développer et répondre aux contraintes règlementaires de plus en plus exigeantes.

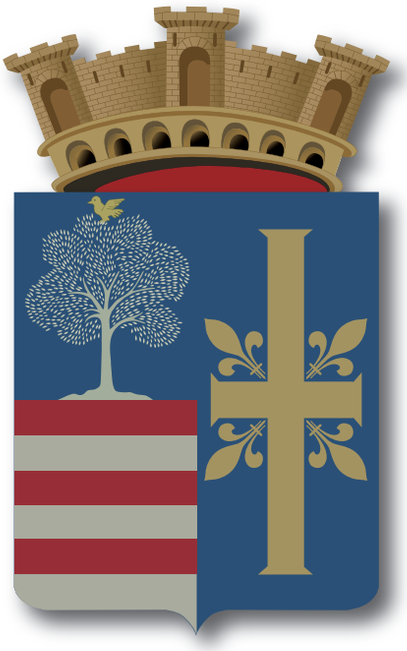

Baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales

La forte mobilisation lors de la journée nationale d'action du 19 septembre contre la baisse des dotations de l'Etat aux communes et autres collectivités territoriales – et à laquelle la majorité du corps électoral de Lauraguel a participé - aura pesé sur les décideurs.

La baisse des dotations pour notre village aura été tout de même en 2016 de **10.317 €** au titre de la contribution des communes au redressement des finances publiques. Pour Lauraguel c'est un peu la double peine puisqu'il a fallu déjà redresser nos propres comptes !

Par ailleurs le Président de la République qui est intervenu le 2 juin au congrès des maires de France a amorcé une marche arrière sur ce sujet puisqu'il a annoncé que la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités sera réduite de moitié en 2017.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'AUDE

Secrétariat Général
Direction des Collectivités et du Territoire

Le Préfet
de l'Aude

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'AUDE

Pôle Gestion Publique

Le Directeur Départemental des
Finances Publiques de l'Aude

à

Monsieur le Maire
Mairie de LAURAGUEL
Avenue du RAZES
11 300 LAURAGUEL

S/C Monsieur le Sous Préfet de Limoux

CONFIDENTIEL

Carcassonne, le - 7 JUIN 2013

OBJET : Réseau d'alerte sur les finances locales 2013.

Un dispositif dénommé « réseau d'alerte sur les finances locales » géré conjointement par les préfets de département et les directeurs départementaux des finances publiques est mis en place pour l'ensemble des collectivités territoriales.

Celui-ci est destiné à déceler de façon préventive et totalement confidentielle les difficultés financières susceptibles d'être rencontrées par les communes et EPCI.

Votre commune figure parmi les collectivités détectées dans l'Aude, dont les comptes traduisent une situation de difficulté avérée ou s'écartant de la structure budgétaire médiane.

Nous vous recommandons d'étudier avec le plus grand soin les dispositions qui pourraient être de nature à améliorer progressivement la situation financière de votre commune.

Afin d'évoquer avec vous la situation financière de votre collectivité et ses perspectives, nos services - qui se tiennent à votre disposition pour vous apporter les renseignements complémentaires et les analyses qui vous seraient nécessaires – vous contacteront prochainement pour convenir d'un entretien en Préfecture ou Sous-Préfecture.

Le Préfet,

Louis LE FRANC

Le Directeur Départemental
Des Finances Publiques,

Gérard TABURET

>> La vie du village

Vie scolaire

Le carnaval des écoles s'est déroulé le jeudi 24 mars 2016 sur le thème de « la ferme » et a abordé avec humour le thème de la pollution rurale.

Le 20 mai **le temps périscolaire** a permis à une trentaine d'écoliers de participer à une animation originale à l'école de Lauraguel.

Christian, animateur aux talents multiples (clown, magicien, tatoueur …), a cette fois consacré l'après-midi à une activité de sculpture sur ballons ; il était assisté par les trois animatrices du périscolaire de la mairie : Laurence, Roselyne et Amélie.

Une centaine de ballons ont été gonflés à l'hélium puis sculptés : les filles ont réalisé de jolis serre-têtes en forme de cœur et les garçons des épées.

Une demi journée remplie d'activités nouvelles que les enfants n'ont pas vu passer et durant laquelle ils ont découvert un art original.

La fête de fin d'année des écoles a été programmée cette année le vendredi 1er juillet dans la salle polyvalente du foyer communal où les élèves ont offert un joli spectacle suivi d'un pot offert par la mairie et d'un pique nique en commun. Et ensuite vive les vacances !!

Une association de parents d'élève dénommée « vive l'école » a été créée en janvier 2016 ; elle s'est manifestée pour la première fois lors du carnaval en offrant le goûter aux participants et vient d'organiser samedi 12 juin un vide grenier.

A la **prochaine rentrée scolaire** (le jeudi 1er septembre), l'école publique de Lauraguel comptera 66 élèves soit une baisse d'effectif conséquente par rapport à l'année scolaire qui vient de se terminer (nombreux départs pour le collège et peu d'entrées). De ce fait une classe a été fermée par l'inspection d'académie.

Commémoration du 8 mai

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies au monument aux morts pour la cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Le Maire a fait un rappel historique des évènements qui ont mis fin à ce terrible conflit qui a fait plus de victimes civiles que militaires.

Après la traditionnelle sonnerie aux morts et l'hymne national, notre concitoyen britannique Andrew WARE a joué à la cornemuse, à l'invitation du maire, « Flowers of Scotland » en hommage aux combattants alliés d'outre manche.

Après le traditionnel vin d'honneur servi au Foyer communal, un repas convivial organisé par l'association « Lauraguel Solidarités » a réuni une centaine de convives pour déguster un délicieux sauté de porc sauce bière concocté par le traiteur Denis.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Lauraguel a rejoint les communes qui se sont dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Outil essentiel de gestion de crise il est apprécié des autorités car il permet de compléter le dispositif départemental et national d'aide aux populations.
Le PCS (qui a été rédigé par l'équipe municipale et n'a donc rien coûté au budget de la commune) a été finalisé après la tenue d'une réunion publique au foyer le 13 avril 2016 au cours de laquelle il a été expliqué et commenté.
Une réserve communale de sécurité civile a été créée et une trentaine de volontaires s'y sont inscrits ; bel exemple de solidarité locale. Rappelons qu'en cas de mobilisation les membres de cette réserve sont protégés par l'assurance de la commune au titre de collaborateurs occasionnels du service public.
Ainsi avec les élus et les employés communaux, ce sont une soixantaine de personnes (soit 10% de ses habitants ce qui est considérable) qui sont prêtes à rendre service à leur commune et à sa population en cas de crise.
Si vous souhaitez vous aussi rejoindre cette réserve vous pouvez vous inscrire en mairie.

Animation périscolaire

Commémoration du 8 mai

Fête de fin d'année des écoles

>> Réalisations

>> Projets

Station d'Epuration Intercommunale

Les travaux de la future station d'épuration intercommunale vont débuter en juillet 2016 au lieu dit « Las Negros » sur la commune de Malviès ; la nouvelle station située au sud de la rivière « Le Sou » devrait être mise en service au plus tard le 1er juillet 2017. Ce projet est piloté par le SIVU de la STEP du Razès, regroupant les communes de Brugairolles, Cambieure, Lauraguel et Malviès et présidé par le Maire de Lauraguel.

La nouvelle station à lits plantés de roseaux sera la plus vaste de ce type dans le département de l'Aude et est considérée comme une station pilote en raison des contraintes particulières de traitement pour le phosphore et les nitrates. Elle sera subventionnée à près de 80% de on coût par l'Agence de l'eau, le Conseil Départemental de l'Aude, l'Etat (DETR) et la réserve parlementaire (Sénateur COURTEAU).

Aménagement du Foyer communal

Dès la fin de cette année, les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente du foyer communal commenceront si les subventions demandées dans le cadre du soutien à l'investissement local sont obtenues. Ces travaux seront d'un montant de 140.000 €.

Les travaux ainsi projetés porteront sur 4 points essentiels pour ce bâtiment polyvalent donc à usage multiple :

- ***Mise aux normes d'accessibilité***
- ***Mise aux normes de sécurité***
- ***Economies d'énergie (rénovation thermique)***
- ***Agrandissement (avec toilettes intérieures accessibles)***

Le foyer disposera ainsi, entre autres nouveautés, d'une climatisation réversible.

Goudronnage des chemins des lavoirs et des Prades

Les voies communales qui desservent le Groupe scolaire sont aussi celles qui connaissent la plus forte circulation de véhicules. Le programme de l'équipe municipale était de les rénover en priorité.

C'est ainsi qu'après l'allée du Perdinet goudronnée en 2014, c'est au tour des parties dégradées du chemin des Lavoirs et du chemin des Prades de connaître une rénovation.

Le goudronnage avec création d'une circulation piétonnière a été réalisé fin juin début juillet. Une subvention de la moitié de cet investissement a été obtenue du Conseil Départemental et de la Communauté de communes du Limouxin sous forme d'un fonds de concours.

Une réalisation exemplaire

L'aménagement de la nouvelle mairie et de l'agence postale communale rendues accessibles aux personnes souffrant de handicap a été financé en partie par le fonds d'insertion des handicapés dans la fonction publique.
C'est la banque des dépôts et consignations qui dote ce fonds. Son Directeur Général doit effectuer prochainement une visite dans l'Aude pour saluer les réalisations les plus abouties financées par cet organisme.
Deux projets ont été retenus dans notre département dont la mairie de Lauraguel. Notre nouvelle mairie sera ainsi mise en exergue et citée en exemple. Une fierté pour notre commune.

Accessibilité = les sanctions

Les propriétaires et gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP) seront désormais sanctionnés s'ils ne respectent pas leurs obligations de mise en accessibilité.
Un récent décret du 11 mai 2016 a précisé le régime des sanctions encourues ; il vient durcir une législation qui depuis 10 ans se voulait plus incitative que répressive.
La non-conformité à l'obligation d'accessibilité est désormais passible de 45.000€ d'amende pour les particuliers et de **225.000 €** d'amende pour les personnes morales (c'est le cas des collectivités territoriales).
Pour la commune de Lauraguel cela concerne la mairie et le foyer que vos élus ont fort heureusement décidé de mettre aux normes sans tarder alors que l'effort aurait du être entrepris depuis 2005 date de l'obligation légale.
Par ailleurs une dérogation a été obtenue pour l'Eglise et le cimetière ancien.
Notre commune est donc en parfaite conformité avec la loi ce qui évitera les lourdes sanctions financières prévues.

Le plateau traversant

Un plateau traversant a été créé en février entre les deux bâtiments de la mairie sur la RD 623. Cet ouvrage sert à la fois de ralentisseur et de

Nouveau radar pédagogique

Aire de jeux pour enfants

Goudronnage chemin des lavoirs

rampe d'accès à la nouvelle mairie accessible aux handicapés pour les personnes à mobilité réduite.
La mairie a décroché pour la réalisation de ce plateau comme de l'aménagement de la nouvelle mairie une subvention exceptionnelle de la Banque des Dépôts et Consignations au titre du Fonds d'insertion des handicapés dans la fonction publique ; le Directeur Général de cet organisme d'Etat a retenu ce projet (partie intégrante de l'accessibilité de la mairie) comme exemplaire parmi tous ceux accompagnés par la Banque dans notre département comme indiqué précédemment.

Atelier garage municipal

L'atelier-garage municipal qui vous avait été annoncé est aujourd'hui terminé ; moderne et adapté - conforme aux normes de sécurité et sanitaires exigées par le droit du travail – il a été édifié au 3, chemin de l'Horte.

Ce bâtiment d'une superficie de 123 m2 comprend une partie atelier et deux blocs garage et rangement. Un appentis de rangement a également été construit à l'arrière.

Les employés municipaux des services techniques ont pris une part prépondérante dans la construction de ce bâtiment et on doit les en féliciter.

L'atelier garage municipal **Daniel ANDRIEU** (qui porte le nom d'un employé communal aujourd'hui disparu qui a beaucoup fait pour son village) est opérationnel et les services techniques s'y sont installés depuis le mois de mai.

Une charrette a été exposée devant ce bâtiment après avoir été repeinte, des fleurs y seront plantées dans un ancien fut de vin. Tous nos remerciements à la famille THINE qui a fait don à la commune de ces anciens matériels agricoles.

Le nouveau parking de la mairie

Dès le déménagement des services techniques dans le nouvel atelier garage municipal, les opérations de démolition des préaux de l'ancienne école et de l'ancien local servant d'atelier ont commencé.
Depuis la fin mai un parking offrant quinze places est désormais disponible derrière la mairie. Des nouveaux panneaux annoncent aux automobilistes ce nouvel espace de stationnement.
D'ici 2 ou 3 ans, ce parking sera aménagé et embelli dans le cadre d'une opération « cœur de village »

Le nouveau radar pédagogique

Un nouveau radar (pédagogique), qui affiche leur vitesse, accueille depuis le 1er juin avenue du Razès les véhicules qui empruntent la route départementale 623 en provenance de Castelnaudary et en direction de Limoux.

Si la vitesse dépasse 50 Km/h (limitation règlementaire en agglomération) les chiffres s'affichent en rouge pour marquer l'excès de vitesse et un affichage de prudence clignotant apparaît.
Ce radar sera en fonctionnement permanent sur cet emplacement et complété par le radar existant qui lui est déplacé chaque semaine.
Ce dispositif d'alerte sur la vitesse en agglomération sur une voie qui connaît une forte circulation (plus de 3.300 véhicules par jour) a pour objectif d'améliorer la sécurité routière sur cet axe qui traverse le village de Lauraguel. Il complète le plateau traversant implanté en février devant la mairie.
Les récalcitrants s'exposent, eux, au radar de la gendarmerie qui vaut celui-là amende et retrait de points sur le permis de conduire du contrevenant.

Aire de jeux pour enfants

Fin juin les employés municipaux ont installé l'équipement de jeux (3 tours, 2 toboggans et 1 portique) pour les enfants au rond point des Teillettes. Il est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans sous surveillance parentale ou d'un éducateur de 9H le matin à la tombée de la nuit et au plus tard à 21H30. Il est clos par un grillage empêchant l'intrusion d'animaux interdits sur cette aire.
Un arrêté municipal en règlemente l'utilisation.
Jean-Paul DUPRE, Député de la circonscription a accordé – et c'est une première très appréciée - une subvention exceptionnelle à la commune pour cette réalisation.

Le conseil municipal a décidé de donner le nom de **Fabienne SAVIANA**, qui nous a quittés en février 2014, à cette installation. Fabienne a, durant sa vie lauraguéloise, consacré bénévolement son énergie aux enfants et aux jeunes.

Nouvel atelier municipal

Démolition préaux et ancien atelier

>>En bref

Loto du Téléthon

L'équipe du Téléthon Razès, animée par Gilles TANNEAU, organisera le dimanche 20 novembre 2016, pour la deuxième fois, un loto au bénéfice des enfants malades au foyer de Lauraguel.

Le succès de la précédente édition a encouragé les organisateurs à renouveler l'expérience en 2016. Venez nombreux cette année encore loter au profit de la recherche médicale.

Horaires de l'agence postale communale

L'agence postale communale est désormais fermée le mercredi. Les autres jours de la semaine (sauf les jours fériés) elle est ouverte comme la mairie de 13H30 à 17H30.

Tri sélectif (rappel)

Le tri sélectif, collecté par la communauté de communes du Limouxin (CCL), vit ses derniers mois sous sa forme actuelle : ramassage hebdomadaire dans les caisses bleues dans la nuit du mercredi au jeudi.
D'ici à la fin 2016 une collecte collective sera mise en place comme dans les autres communes de la CCL permettant une économie de plus de 30.000 €.

Trois emplacements au minimum seront localisés (foyer, chemin des Lavoirs et cours Amadis) où les habitants devront vider le produit de leur tri (verre, cartons etc…).

Toiture de l'ancienne poste

Les intempéries de ce printemps ont retardé la réfection de la toiture du bâtiment de l'ancienne poste qui en a bien besoin. C'est l'entreprise DESHAYES qui doit réaliser ces travaux qui permettront de sauvegarder cet immeuble communal et par la suite de réaménager et restaurer les pièces intérieures.

Coup de chapeau aux services techniques municipaux

Nos employés municipaux des services techniques ont grandement contribué ces derniers mois aux nombreuses réalisations de la commune, parmi lesquelles :

- ***Travaux d'isolation et de peinture de la nouvelle mairie,***
- ***Isolation du plafond du foyer communal,***
- ***Création d'un cheminement sécurisé pour les piétons avenue des Pyrénées,***
- ***Construction du hangar atelier – garage municipal,***
- ***Démolition de l'ancien atelier et aménagement du nouveau parking de la mairie,***
- ***Mise en place de l'aire de jeux pour enfants aux Teillettes,***

Ces activités s'ajoutent bien entendu aux tâches habituelles. Félicitations à nos employés pour leur savoir faire et leur polyvalence.

Petit marché

A l'initiative de l'association « Lauraguel Solidarités » un petit marché est organisé tous les mercredis après midi devant le foyer communal depuis la mi-février.
Même si le marché du vendredi à Limoux n'a pas à craindre cette concurrence, les plus anciens des lauraguélois ne disposant pas de voiture ont apprécié cette initiative qui leur permet de faire leurs courses près de chez eux.

Vide-greniers

Le principe du vide grenier est de se débarrasser d'objets dont on ne se sert plus mais qui peuvent intéresser d'autres personnes en les offrant à bas prix à la vente sur la voie publique. Le vendeur doit payer simplement un droit de place à l'organisateur. Cette activité se développe dans nos villages qu'elle contribue à animer.

A Lauraguel elle prend un essor inhabituel puisque deux vide-greniers ont déjà été organisés en ce premier trimestre : le dimanche 22 mai par le Comité des Fêtes dans le village ancien et le 12 juin par « Vive l'école » sur le parking de l'école ; ils ont obtenu un franc succès.

A tel point que deux autres opérations du même type sont projetées : en septembre par l'association « Lauraguel Solidarités » (qui avait organisé il y a moins de deux ans le premier « vide-dressing ») et mi octobre à nouveau par le Comité des Fêtes.

Faits et méfaits

A l'occasion de la fête, plusieurs jeunes venus d'autres horizons et imbibés d'alcool fort, ont provoqué des dégâts aux biens (boîte aux lettres défoncée, barrières jetées, piquets de la clôture du square Edmond CLOTES pliés, carreau du foyer cassé …) et une bagarre à la Blagueuse qui a nécessité l'intervention des gendarmes.
Ces méfaits pendant la fête sont désormais et malheureusement récurrents et de nombreux habitants en sont exaspérés et se sont plaints à la mairie.

Fin juin la comporte fleurie de la blagueuse a été détruite par vandalisme et les fleurs arrachées. Elle a du être enlevée par la mairie de cet emplacement. Rappelons que le foudre placé là précédemment avait été lui aussi défoncé par de jeunes énergumènes désœuvrés. Un dispositif de caméras est à l'étude pour surveiller par vidéo les points habituels de vandalisme dans le village et en identifier les auteurs.

Vide grenier de l'école

Nettoyage du fossé de l'estagnol

Petit marché du mercredi

L'activité gymnique à Lauraguel

L'association ACTIV'Lauraguel propose 2 heures de gymnastique par semaine au foyer de Lauraguel : le mardi de 18H45 à 19H45 pour une gym intense et dynamique et le vendredi mêmes heures pour une gym plus ludique.

La cotisation est de 50€ par an pour des activités qui vont de début septembre à fin juin pour faire du sport dans la bonne humeur et la convivialité. Une journée de détente comprenant un repas festif est organisée en outre chaque fin de saison.

Les trois premiers cours sont gratuits pour celles qui veulent simplement faire un essai. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe féminin vous pouvez vous adresser à :
Aline (04.63.31.45.30),
Françoise (04.68.31.59.16)
ou Roselyne (06.03.86.97.02).

Pour la prochaine saison les cours reprendront le mardi 6 septembre 2016 à 18H45.

Nettoyage du fossé de l'Estagnol

Le ruisseau de l'Estagnol a été en partie curé pour permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie.